

Bi-mensuel romand  
N° 15 25 juin 1964

Rédacteur responsable : André Gavillet  
Abonnement : 20 numéros 12 francs  
Le numéro : 70 centimes  
Administration, rédaction :  
Lausanne, Case Chauderon 142  
Chèque postal 10 - 155 27  
Imprimerie Raymond Fawer S. A., Lausanne

Les articles de ce numéro  
ont été discutés ou rédigés par :

Gaston Cherpillod  
Jean-Jacques Dreifuss  
Ruth Dreifuss  
André Gavillet  
Jean-Jacques Leu  
Marx Lévy  
Pierre Liniger  
Serge Maret  
Jacques Morier-Genoud  
Christian Ogay  
C.-F. Pochon  
Pierre Pradervand

Le N° 16 sortira de presse le 15 juillet 1964

## Dumping contre les Raffineries du Rhône

### La guerre du pétrole en Suisse

Le 26 juin, l'assemblée générale des actionnaires des Raffineries du Rhône prendra acte d'un an d'exercice. Ce fut le premier de la « mise en marche ». La gestion boucle par un bénéfice net de Fr. 141 928.—. A répartir entre un million d'actions : quelques centimes pour dividendes. Et pourtant, le résultat de l'exercice 1963 est extrêmement favorable en comparaison de ce que sera celui de 1964. Depuis février 1964 a commencé la guerre du pétrole. Ce ne sont plus des centimes que l'on gagne, mais des millions que l'on perd : dans les deux camps. Mais la partie est inégale. Ouvrons le dossier.

#### Le cartel : un exemple classique

Le cartel du pétrole est un exemple classique pour démontrer ce que représente une concentration dans l'économie capitaliste. En effet, il cumule les avantages de la concentration verticale et horizontale. Verticale, car la Royal Dutch Shell, ou la Standard Oil, ou la British Petroleum, possèdent toute la chaîne qui conduit le pétrole brut de son puits de forage à votre moteur d'auto ou à votre chaudière à mazout, en passant par tous les stades de la recherche, du captage, du transport (oléoducs, bateaux), au raffinage, à la distribution (chaînes de garage).

Horizontale, car les grandes compagnies s'entendent entre elles pour tenir les prix et éliminer tous les outsiders. Elles constituent ainsi la première puissance économique du monde, économiquement plus forte que la plupart des Etats : le chiffre d'affaires de la Standard représente quatre fois le budget de la Confédération. On sait leur influence déterminante dans la politique internationale et aussi le mécanisme de leur exploitation du consommateur. En effet, elles ont, à l'échelle mondiale, unifié le marché du pétrole. Le prix est à peu près unique pour chaque point du globe. Or le prix de revient du pétrole produit sur le golfe Persique ou aux Etats-Unis varie dans la proportion de 1 à 6. L'alignement se fait sur les prix américains (encore un exemple d'école de ce que peut être la rente minière). Le principal lésé est le consommateur européen.

L'équipement du cartel ne cesse de se développer. La prospection a permis de mettre en réserve, notamment en Libye, des gisements tels qu'il serait facile de parer toute velléité d'indépendance de jeunes Etats qui croiraient pouvoir, par la vertu des nationalisations, exploiter à leur profit leurs richesses nationales ; amélioration du transport, grâce aux oléoducs ; et enfin construction de nombreuses raffineries (Strasbourg, Lyon, Milan, Karlsruhe) toutes implantées, on le remarque, dans le même quadrilatère européen de forte consommation.

#### Le marché suisse

Dans cette gigantesque entreprise, le marché suisse, tout modeste qu'il est à l'échelle mondiale, n'est pas négligeable ; nous consommons 6,5 millions de tonnes de brut. On estime qu'en 1975, nous absorberons 12 millions. Aussi le cartel envisage-t-il la construction de deux raffineries en Suisse (Neuchâtel et Lucerne).

Ce qu'on oublie trop souvent, tant on serine et serinera aux enfants des écoles que la Suisse pauvre en matières premières et en énergie possède grâce à l'eau de ses sublimes glaciers, la précieuse houille blanche, c'est que le pétrole représente le 62 % du bilan énergétique suisse contre 20 % à l'électricité (L'Exposition nationale reflète aussi bien dans la Voie Suisse que dans le secteur industriel cette erreur commune : l'électricité parce que torrentueusement folklorique est présente, mais guère le

pétrole ; les pétroliers n'ayant pas jugé bon d'investir 2 millions pour se présenter au peuple suisse). On croit encore communément, parce que la motorisation est le phénomène le plus spectaculaire de notre époque, que l'essence représente la consommation première du pétrole. En fait, la répartition est la suivante : mazout, huile de chauffage, huile lourde industrielle : 60 % ; essence : 20 % ; divers (kérozène, etc.) : 20 %.

Le marché suisse, ainsi défini, est intéressant aussi parce que relativement limité. En cas de surabondance du marché européen, il peut servir de dépotoir : si l'on y casse un peu les prix, c'est moins grave.

#### Les bonnes intentions des Raffineries

C'est alors qu'entrent en scène les Raffineries. Capital action : 100 millions. 40 % placés auprès du public suisse (public ne veut pas dire uniquement « petit actionnaire » ; il peut s'agir aussi de groupes financiers, de banques) et 60 % à la société financière Italo-Suisse. Cette société investissait à l'origine dans la production électrique en Italie. Elle vendit avant les nationalisations, destinant aux Raffineries l'argent ainsi libéré. Elle possède aussi des participations dans l'industrie sidérurgique italienne, notamment dans l'important complexe de l'Italsider. Elle contrôle le dépôt côtier Petrol-Pegli S. A., à Gênes, relié à l'oléoduc du Saint-Bernard. Son administrateur-délégué, M. Salvador Amon, président des Raffineries, se retrouve dans quelques autres affaires industrielles ou immobilières suisses.

#### Quel était le plan des Raffineries ?

Intervenir sur le marché suisse avec une production de 2 millions de tonnes de brut. C'était ambitieux puisque la consommation suisse est de 6,5 millions. Et comment en assurer la distribution ? Le quart, soit 500 000 tonnes, aurait dû être des produits nouveaux : huile lourde industrielle, destinée notamment à la centrale thermo-électrique de Vouvy, essences légères, gaz. La moitié est destinée aux indépendants de l'essence (A.G.I.P. et Migrol). Il s'agit, dans le cas particulier, d'un accord de processing, c'est-à-dire que la Raffinerie loue ses installations à des sociétés qui fournissent le brut et se chargent d'écouler le produit fini. (Pourquoi Migrol qui a construit sa propre raffinerie en Allemagne recourt-elle aux installations de la Raffinerie, ça c'est encore un autre dossier qu'il faudrait ouvrir.) Restait donc un dernier quart, 500 000 tonnes, à écouler en concurrençant de manière directe le cartel du pétrole pour le 1/10 de ses ventes en Suisse.

Ce plan paraissait équilibré. La bourse fit confiance. Les actions (100 fr. nominales) prirent la route ascendante vers les 500 francs, avec l'appui des banques qui patronnaient les Raffineries : Banque Populaire et Société de Banques Suisses (cf. Finanz und Wirtschaft, 13 juin 1964).

#### Le juste prix

Avant l'entrée en service des Raffineries, les prix suisses de 1962 à 1963, malgré une évolution du marché européen qui poussait à la baisse, progressèrent jusqu'en juillet 1963.

Les Raffineries crurent l'occasion favorable pour introduire des prix compétitifs de 10 à 15 % inférieurs, recherchant le « juste prix ». Le cartel suivit ; d'octobre à décembre, il abaissa ses prix de 8 à 20 % suivant les produits ; en moyenne il s'alignait. C'est alors que la bagarre commença.

(Suite en dernière page)

# Un nouveau cahier littéraire romand

Réunir en un même volume des textes d'écrivains romands dispersés d'ordinaire dans des revues françaises, initiative heureuse. Nous connaissons, certes, une inflation d'imprimés. Mais, dans ce pays, l'expression littéraire, comme l'expression politique, est plutôt sous-développée. Il y avait donc une place à prendre.

Le générique est riche en noms représentatifs de la littérature romande (Gustave Roud, Catherine Colomb, Philippe Jaccottet, Jacques Mercanton, Jean Starobinski, Georges Borgeaud, Maurice Chappaz, Robert Pinget — un inédit agréable de Cingria — et chez les critiques : Gilbert Guisan, Jean-Charles Potterat, Jean-Luc Seylaz, Michel Dentan, Jacques Chessex).

Mais un cahier, ce n'est pas seulement une anthologie d'inédits. De l'ensemble des textes doit se dégager aussi une signification globale. Or que veulent-ils dire en commun, ces écrivains d'horizons et de tempéraments si divers, réunis sous la lance de Savoie des Editions de la Renaissance vaudoise ? Une chose primordiale : la qualité de l'écrit. « Écriture », ce titre formaliste est déjà un programme. Il y avait donc matière à discussion. Voici deux jugements.

D. P.

## Nénuphar 1.

Jadis, la droite professait que les mots doivent avoir une signification nationale, qui les distingue du verbalisme, de la phraséologie internationale, du syncrétisme et des sauces œcuméniques.

La gauche enseignait que les mots tirent leur sens de la nature de la société qui les enregistre, des circonstances économiques, du contexte historique. Qui servent-ils ?

De la guerre d'Espagne à la guerre mondiale et à la guerre d'Algérie, la littérature et l'histoire ne cessaient de poser aux écrivains, à ceux qui aiment

le langage, cette même question : quel est le sens de la parole ? Pour notre génération, c'était là notre affaire. Cela ne voulait pas dire qu'il n'y eût plus qu'un seul genre de littérature possible : le tract électoral et le catéchisme politique. Nous n'avions pas renoncé à « saluer la beauté ». Pourtant, nous ne parlions plus en termes d'esthétique, mais en termes de signification. Les mots n'étaient pas innocents.

C'est alors qu'en 1964, la solution, toute expérience bue, fut redécouverte. On décréta qu'un écrivain n'avait pas le droit d'écrire comme un cochon. Partis de droite, venus de gauche, fallait-il que des poètes et des critiques publient côte à côte pour témoigner en commun de la vérité de ce truisme ? Est écrit tout ce qui est bien écrit. Après vingt ans de discussions, de recherches, de lectures passionnées, parce que la partie est plus que jamais difficile, la résignation va-t-elle accepter que littérature soit littérature ? Au nom de l'œcuménisme esthétique, ne va-t-on glisser vers le formalisme, au pied duquel les écrivains qui écrivent des écrits qui sont des écrits viendront précieusement déposer l'hommage de leurs nénuphars « enveloppant de leur creuse blancheur un rien fait de songes intacts... » ?

Gavillet.

## Tenue d'un cahier

### Tautologie

« Écriture, dit Littré : l'art d'écrire ; reproduction de la parole par des lettres. Et encore : action d'écrire. » Ces forts propos s'inscrivent sur la couverture du dernier livre publié par les Cahiers de la Renaissance vaudoise. Voilà qui va bien, qui n'étonne personne et qui n'engage à rien. Littré avec nous ! Bertil Galland, et Jacques Chessex sont donc couverts par l'excellent Emile, lequel, touchante réciprocité, est rangé par les éditeurs parmi les esthéticiens. Le grand rationaliste du siècle passé en fût resté pantois : cette promotion posthume, nous pouvons parier que jamais il n'en a rêvé. A moins toutefois que par écriture il ne faille entendre graphie, pareille définition, provint-elle d'un fameux dictionnaire, ne saurait ressortir qu'à la tautologie. On rit volontiers

des vertus dormitives de l'opium. On a tort. Le rire, en l'occurrence, ne raille que le pédantisme. Or, bien qu'il n'y paraisse pas, le tautologue est un idéologue. Sans doute ne nomme-t-il pas ; il feint seulement de nommer ; mais ce patinage verbal signifie. Et que signifie-t-il, sinon que pour résoudre un problème on le nie !

## La littérature romande aujourd'hui

Le foisonnement des obstacles à la littérature explique pour une large part la prolifération du poème, la stérilité relative de l'effort dramatique ou romanesque. Depuis Ramuz, un seul romancier a surgi : Yves Velan. Aucun dramaturge, Henri Deblüe et Walter Weideli peut-être exceptés. Edmond Gilliard, Pierre-Louis Matthey, Gustave Roud, Philippe Jaccottet, d'autres encore témoignent, quelles que soient les limites de leur pouvoir, d'une vitalité poétique certaine. Enfin la poésie jaillit tout naturellement d'une terre où l'homme fait figure d'individu. Notre littérature porte à l'absolu un fait spirituel : la séparation des consciences. Voilà qui l'enferme dans le réseau des contradictions absolutistes. Le maître à penser des écrivains romands contemporains a vécu au XVII<sup>e</sup> siècle : il s'agit du bon vieux Berkeley. Leur idéologie est un des derniers avatars de l'idéalisme subjectif. L'évêque anglais a donné à la Romandie une riche postérité. De nos maîtres, seul Edmond Gilliard s'est approché des temps modernes. C.-F. Ramuz, un grand artiste, avait brillamment illustré cette conception du monde. Mais Ramuz chante à sa façon l'homme total : dans le paysan il décèle le travailleur. Les néo-ramuziens en font un berger d'Arcadie : privé de tout support social, il se mue en objet de rêveries.

Je sais : les rapports ne sont pas simples qui lient l'art et la réalité historique. Sous peine de verser dans la propagande — animée ou non des intentions les plus pures — l'art est fondé à réclamer son autonomie. Reste qu'en aucun cas il ne peut prétendre à l'indépendance, posant dans l'absolu l'artiste comme Dieu, renvoyant le lecteur — le fidèle — à l'estase.

Notre littérature multiplie les retraites : séquestrée volontaire, cloîtrée dans l'orgueil du refus, transhis-

# Deux fois la vitesse du son

Il faut vouloir le progrès, et c'est dans cet esprit que je vous demande de me laisser poursuivre ma tâche.

Paul Chaudet, 10 juin 1964, séance de relevée du Conseil national.

L'affaire des « Mirage », c'est une facture : en connaît-on le montant exact ? C'est la mise en question de notre conception de la défense nationale : pourquoi ? C'est la révélation des faiblesses du contrôle parlementaire : comment ?

## I. La bienfacture d'une facture

En 1961, le Parlement ouvre un crédit de 830 millions pour l'achat de cent « Mirage ». C'est cher, mais c'est le prix de cent chasseurs modernes. En 1964, le Conseil fédéral réclame un crédit supplémentaire de 576 millions. Alors éclate le scandale : l'opinion publique s'indigne et convertit le prix du « Mirage » en unités hospitalières, en logements, en écoles. Or, devant le Conseil national, le chef du Département militaire affirme calmement, en réponse aux critiques, qu'il estime le coût définitif des cent « Mirage » à 2 milliards, tout compris.

830 + 576 = 1406 millions. Comment 2000 millions peuvent-ils devenir le chiffre rassurant quand l'opinion publique en était à 1500 ? Il resterait donc encore une marge de 600 millions, c'est-à-dire une fois autant que ce qui a fait éclater le scandale. Pourquoi ?

La presse a abondamment renseigné sur l'origine des difficultés : d'un chasseur français, on a voulu

faire un avion polyvalent. Dans le service de presse du bureau de publicité Rudolf Farner, mai 1964 (remarquons que seule parmi les services publics, l'armée dispose de sommes importantes pour payer des bureaux privés qui assurent sa propagande et sa publicité) dans ce bulletin donc, M. A. Moll insiste sur le fait que le « Mirage » sera à la fois intercepteur, bombardier et (souligné dans le texte) capable d'accomplir des reconnaissances aériennes et photographiques loin derrière les lignes ennemies (ne s'agirait-il que de photographe ?).

Or, d'excellents spécialistes ont fait remarquer qu'un tel avion n'existe nulle part au monde. A ce sujet, M. E. Naef écrit, en caractères gras, dans la « Tribune de Genève », 11 mai 1964 : « La « bonne à tout faire », en aviation, constitue sur le papier une promesse séduisante, mais en pratique elle risque de s'apparenter à l'avion miracle. » Mêmes remarques dans la « National Zeitung », 8 juin 1964.

Ce prototype n'a pas encore franchi le cap des essais définitifs qui seront poursuivis cet été aux Etats-Unis. Mais, étonnante audace, la fabrication en série est commencée. Cette première série est donc, en langage technique, une série zéro. Elle devra subir d'importantes retouches. Pour la production d'automobiles où les données sont comparativement simples, où l'essai des prototypes est poussé avec une extrême rigueur, on sait que la première série révèle encore de nombreuses imperfections. Qu'en sera-t-il alors pour un avion aussi « exceptionnel » que le Mirage III S ? 500 millions, ce sera juste suffisant pour le « perfectionnement » des « Mirage » à la fin de la livraison en 1970.

A cela s'ajoutera encore un crédit supplémentaire de 500 millions, qui sera demandé en 1968 pour des installations terrestres de guidage (chiffres cités par

le conseiller national Leuenberger, président de l'Union syndicale suisse).

Au total, 2 milliards et demi. **Donc, les crédits supplémentaires aujourd'hui demandés et qui sont jugés scandaleux (576 millions), ne constituent que le tiers de la dépense supplémentaire totale qui sera sollicitée d'ici à 1970.**

Comment alors peut-on qualifier de langage d'homme d'Etat, une intervention du chef du Département militaire fédéral qui déclare : Conséquences financières sur le budget militaire ? Rien à craindre.

## II. Distorsion et conception de la défense nationale

Le gonflement des dépenses pour l'aviation — le renouvellement de toute notre flotte aérienne est estimé à cinq milliards — est une remarquable distorsion économique.

Une distorsion, c'est ce qui provoque une rupture d'équilibre lorsque la progression n'est pas uniforme. Les crevasses des glaciers en sont un bon exemple. Le centre glisse plus rapidement que les bords soumis à une plus forte résistance : d'où les ruptures et les crevasses.

Or, les responsables de notre armée ont prétendu et prétendent encore qu'ils sont capables de mener à chef la réorganisation, la mécanisation de l'armée, sans qu'apparaissent de distorsions. Pour eux, cela signifie que le budget de la défense nationale restera toujours dans les limites raisonnables d'un certain pour cent du revenu national. Disons 3 %.

C'est cette erreur fondamentale que fait éclater l'affaire des « Mirage ». Mais d'où vient la distorsion ? L'armement est de tous les secteurs celui où la recherche est la plus intensive, au point, comme ce fut le cas dans la recherche nucléaire, de faire avancer même les secteurs dynamiques de la recherche

torique, elle porte le sceau de la pétrification des rapports sociaux ; mais elle témoigne par le vide ; c'est une protestation en creux. Passé, absence, mort, elle caresse des fétiches.

#### Danse macabre

**D'Un Requiem au Temps des Anges, de Perséphone à Office des morts, « Ecriture »** nous comble : nouvelle, critique ou poème prospectent un thème identique.

Pour un seul cahier, que d'oraisons funèbres ! Si j'étais encore — ô mes vingt ans deux fois défunts — jeune paroissien ou un bon éclairé, je dirais que cela déprime. J'ai beau ne plus compter parmi les inconditionnels de l'optimisme, ne pas demander davantage à la littérature de me fournir en excitants, j'affirmerai ceci : les éditeurs d'« Ecriture » ont une vision singulièrement épurée de leurs semblables : ce qu'il leur faut, ce sont des hommes bien nets, lavés de leurs impuretés, squelette lisse, fantôme sans odeur. Chair et sanie, j'aime mieux les vivants.

#### D'ici à nulle part

Deux pages de Gustave Roud, dont je dirais qu'elles sont belles, si l'épithète avait pour moi quelque signification : voix grave et dont le lyrisme jamais n'est majoré, aussi éloigné de tout sentimentalisme que de l'inanité sonore, le chanteur touche les mots avec la piété requise. Philippe Jaccottet publie des éclats poétiques qui ne laissent pas notre oreille indifférente. Jean-Luc Seylaz traite du prosateur Robert Pinget : critique intéressante menée avec un sérieux universitaire. L'étude enfin de Michel Dentan sur Musil, le romancier autrichien, pour être soustraite à l'histoire, est de qualité : la notion du temps musilien y est analysée avec justesse.

Mais pour un ouvrage annoncé à grands sons de trompe, le bilan est modeste. Et puis voici qui achèvera de surprendre : une revue paraît en Suisse romande ; mieux, elle est patronnée par la Renaissance vaudoise, ce mouvement dont les inspirateurs rêvent d'ultra-nationalisme ; or, prestigieux tour de passe-passe, elle escamote le pays.

Cherpillod.

## Des chiens et des hommes

**Un cours Migros à usage interne.** — Migros a rendu d'incontestables services aux consommateurs suisses. On peut discuter ses méthodes, mais pas son efficacité. Sa force tient avant tout à sa politique des prix. D'autre part, son activité en faveur de la culture est sympathique ; le petit pour cent de son chiffre d'affaires qu'elle consacre aux cours, aux concerts, même s'ils ne sont pas dépensés à fonds perdus (c'est aussi une publicité), sont pour son épicerie un bon papier d'emballage.

Alors pourquoi, à Genève, fait-elle donner un cours de formation professionnelle qui dénote le plus parfait mépris du niveau intellectuel et du client et de son personnel ? On est loin d'un nouvel humanisme au service du consommateur. Curieux cynisme.

D. P.

La Migros serait-elle une sous-section des Amis des bêtes ? Nous avons sous les yeux de quoi nous y tromper : il s'agit d'un cours destiné aux apprentis et aux gérants du supermarché genevois. Pour le commerce, il ne saurait y avoir d'homme. Heureusement : s'il existait, le commerce disparaîtrait. Le mal n'est pas grand, le vide tôt comblé ; une espèce nouvelle dans le désert fleurit : on la baptise clientèle. Un homme, ça s'éduque ; un client se conditionne. D'avoir affaire à une liberté, le rendement baisse. L'étude prévisionnelle risque de tomber sur un os. Mais si l'homme est un canidé, dans le meilleur des cas un chien savant, tout est sauvé : l'épicerie a devant elle l'éternité.

« Plus je connais les hommes, plus j'aime mon chien », disait, dans un accès d'hypocondrie, Byron. Il s'égarait. La preuve ? Il mourut à Missolonghi, à la guerre d'indépendance grecque, se sacrifiant pour ces infâmes bipèdes. L'auteur Migros ne court pas, lui, le danger de choir dans la contradiction : son pavlovisme ne connaît pas de fissure. Il écrit :

« Vous comprendrez immédiatement que c'est l'instinct de nutrition qui joue le rôle essentiel dans la psychologie de l'alimentation. Si, autrefois, l'homme des cavernes tuait un animal sauvage pour se nourrir, l'homme d'aujourd'hui ne tue plus pour assurer sa nourriture : il l'achète. Tout le problème consiste à l'empêcher d'aller acheter chez les autres ce qu'il peut acheter chez nous. Pour cela, il faut l'attirer dans nos magasins en excitant son instinct de nutrition avec une force telle qu'il viendra « manger » chez Migros au lieu d'aller en face. Il ne suffira pas de lui présenter des biftecks appétissants. Toutes les boucheries vendent des biftecks appétissants. Il faut encore irriter son sens du goût, ou si vous préférez, le faire saliver d'avance à la seule pensée d'un bifteck plus succulent que les autres. »

#### Les 7 péchés capitaux : chefs de vente de la Migros

Pavlovien absolu, disions-nous de l'auteur du cours. Voire ! Les chiens ne pêchent pas. Or, que lisons-nous ?

« L'homme agit sous la pression subconsciente de sept facteurs essentiels qui sont, en réalité, nos sept péchés capitaux : l'orgueil, l'envie, l'avarice, la luxure, la gourmandise, la colère, la paresse. » Tout ensemble homme et brute, le client a donc bel et bien deux têtes. Ce monstre bicéphale n'est pas entièrement abandonné de Dieu : **a peccato** voici qu'il est doté de conscience. Il peut choisir le mal, c'est-à-dire acheter... à Migros.

Un cynisme naïf, telle apparaît l'éthique du supermarché. Que les gens consomment ! Obèses, on leur vendra des produits de régimes amaigrissants : c'est le cycle infernal. Vaniteux, on les persuadera qu'ils doivent manger, s'habiller, se divertir comme l'Elite, l'idéale consommatrice. Jusqu'à la colère qui demeure exploitable. Le coléreux détruit : qui casse rachète.

Le publicitaire, ce poète du pauvre, apprend à recourir aux incantations du sorcier. Que les employés n'aillent pas exagérer leur modestie : leur zèle de

(Suite en dernière page)

pacifique. La course internationale aux armements, l'importance des budgets militaires, la possibilité de pousser des recherches qui, dans aucun autre domaine, ne seraient considérées, conduites à un tel rythme, comme rentables, tous ces facteurs expliquent la rapidité de l'évolution en matière d'armements. Elle est supérieure au progrès de la productivité dans l'ensemble d'un pays. D'où la distorsion. La distorsion existe déjà pour les moyennes puissances ; voyez les difficultés de la France qui cherche à combler son retard militaire. A plus forte raison, la distorsion existe pour les petits pays, dans la mesure où ils veulent se mesurer avec les plus grandes puissances, notamment dans les secteurs où l'évolution est la plus rapide, telle l'aviation.

Si, en Suisse, nous continuons dans la voie tracée par M. Chaudet, les dépenses pour l'aviation représenteront bientôt le 30 % des dépenses de la défense nationale. Déséquilibre évident.

Aussi lorsque le chef du Département militaire affirme que la révision de notre conception de la défense nationale ne se pose pas, il ne tient pas le langage d'un homme d'Etat.

Cette révision, nous espérons que les parlementaires l'imposeront, sans qu'ils cherchent, de manière un peu ridicule, à jouer aux stratèges de la Coupole, l'un voulant son armée de partisans, l'autre ses forteresses en béton.

Le problème — et nous tenons à rappeler une fois encore que le colonel Ernst, en 1959, le posait en ces termes à la grande colère de ses confrères mégalomanes — se définit en utilisant, précisément, le concept de distorsion : on peut l'énoncer sous la forme d'un problème que les militaires auront, en techniciens, à résoudre :

**A partir d'un pourcentage du revenu national consac-**

**cré à la défense nationale, comment investir cette somme de manière à obtenir la plus grande efficacité sans être entraînés à des distorsions du budget militaire ou à une augmentation des dépenses provoquées par le fait que l'armement évolue plus rapidement que tout autre secteur économique ?**

M. Chaudet n'accepte pas les données de ce problème. En quoi est-ce le langage d'un homme d'Etat ?

#### III. Le pouvoir du Parlement.

L'affaire du « Mirage » a fait éclater la faiblesse du Parlement. Quelles sont les prérogatives ordinaires d'un Parlement ? Initiative des lois, discussion et ratification des lois ; nomination et contrôle de l'exécutif. On peut dire alors que le Parlement suisse ne porte que très discrètement les attributs d'un Parlement normalement constitué.

Initiative des lois ? Inexistante. Certes, la motion qui demande impérativement l'étude d'une question par l'Exécutif existe, mais comme elle doit obtenir une majorité dans les deux Conseils, le parlementaire lui préfère le postulat, qui n'engage personne à quoi que ce soit. Le parlementaire fédéral a droit au vœu pie.

Discussion des lois ? On sait qu'en raison de la consultation des associations économiques, les parlementaires n'interviennent qu'en deuxième et troisième main. Alors ils peuvent corriger les détails. Contrôle ? La présente session a révélé, de l'avis du Parlement lui-même, l'insuffisant travail de la commission de gestion.

Et pour couronner le tout, la responsabilité du Conseil fédéral est, devant le Parlement, limitée, puisque jamais, même incapable, un conseiller fédéral n'est destitué.

Le système a quand même révélé jusqu'ici une certaine efficacité parce que le personnel économique, politique, administratif se recrute dans un milieu restreint, et que les interventions, les influences, la possibilité d'être mis au courant, les initiatives peuvent s'exercer par contact personnel. Mais ces pratiques sont insuffisantes dès qu'il s'agit de résoudre des problèmes difficiles de l'évolution économique moderne. Les « Mirage » ont fait éclater au grand jour les limites du système. Tant mieux.

Le conseiller national bernois Hofer a eu le mérite de faire porter le débat sur ce terrain. Ses suggestions sont intéressantes.

Il serait souhaitable notamment que le recrutement du Parlement se fasse moins exclusivement parmi les hommes politiques locaux qui patiemment, dans le conformisme, gravissent les échelles d'une carrière.

Ensuite, il serait nécessaire que les parlementaires aient à leur disposition un secrétariat, un centre de documentation. Nécessaire encore que les commissions puissent faire appel, en certains cas, à des experts indépendants, qu'elles puissent procéder à l'audition de personnalités compétentes.

L'affaire des « Mirage » pose le problème d'une réforme des institutions. Dès notre numéro 1, nous avons tenu à l'aborder. L'appareil politique accuse un important retard, quant à ses méthodes, sur l'évolution du pays. Nous aurons l'occasion de reprendre ce sujet. En effet, ce sont deux universitaires, M. Hofer, et antérieurement déjà M. Reverdin, qui ont fait les suggestions les plus intéressantes. Mais le renforcement du pouvoir du législatif devrait intéresser, au premier chef, la gauche, dont la sous-information économique est notoire. Aussi nous reviendrons sur ce sujet particulier.

# Pétrole (suite)

## Les petits ennuis

1. La centrale thermo-électrique qui aurait dû entrer en service en 1963 en même temps que la Raffinerie, à la suite de la campagne concernant les précautions à prendre contre la pollution de l'air, interventions qui étaient judicieuses, mais quelques-unes, peut-être, pas désintéressées, n'entrera en service qu'en décembre 1965. Or, l'huile lourde industrielle qu'elle devait absorber gèle à + 30°. Elle doit être stockée dans des réservoirs chauffants. On trouve très peu d'équipements de cette nature en Suisse. Où écouler cette huile ? Première difficulté.
2. Hiver 1963-1964 très doux.
3. Le système douanier suisse pénalise une raffinerie suisse. Nous n'entrerons pas ici dans les détails : le handicap principal tient au fait que les droits ne sont pas prélevés sur le brut, mais sur les produits finis au moment de leur mise sur le marché.

Les Raffineries adressèrent alors un premier mémoire au Conseil fédéral, via le Département des finances où l'oreille valaisanne de M. Bonvin est complaisante. Le Conseil fédéral accepta provisoirement de suspendre certains arrêtés douaniers et de réexaminer la situation. On aurait pu croire à une victoire.

En fait, laissant partir en flèche les Raffineries, le cartel a soutenu en sous-main ses revendications, car il songe aux deux raffineries qu'il va prochainement implanter en Suisse et qui bénéficieront de la même législation. A longue échéance, c'est lui qui gagnait ce premier round. Alors il livra la vraie bataille.

## Le dumping

Au début de cette année, le cartel fit baisser les prix verticalement.

Qu'on juge par le tableau suivant. Nous donnons ces chiffres d'après l'indice quasi officiel de Carburants (qui a la charge de prélever sur les importations les frais de stockage des réserves). Ces prix sont ceux de la tonne, à la frontière, sans taxe, ni droit. Entre parenthèses pour juin 1964, les prix le plus souvent pratiqués sur le marché.

	Août 63	Juin 64	Baisse
	Fr.	Fr.	
Essence super	155	120 (120)	— 22 %
normale	130	98 ( 90)	— 24 %
Diesel	153,5	99 ( 90)	— 35 %
Combustibles			
spéciaux	149,5	99 ( 90)	— 34 %
Huile moyenne	108,5	70 ( 61)	— 35 %
Huile industrielle			
lourde	89,5	46 ( 45)	— 47 %

Cette baisse qui dépasse de beaucoup la baisse européenne est incontestablement du dumping. La tonne de brut en temps ordinaire livrée aux raffineries revient à 70 francs ; 20 francs pour le raffinage, donc prix de vente : 90 francs. Or, la moyenne actuelle des produits raffinés est de 69 francs. La Raffinerie du Rhône freine sa production plutôt que de travailler à perte ; les actions baissent spectaculairement.

## Quelques remarques, dont une, importante

En une certaine mesure le consommateur y a trouvé son compte. Vous payez 13 francs vos 100 kg. de mazout. **En revanche, d'août 1963 à juin 1964, le prix de l'essence n'a pas bougé, malgré une baisse de plus de 20 % à l'importation. Ne pourrait-on pas trouver là quelques millions pour les autoroutes sans léser le consommateur ?**

Si l'on crie au dumping, s'agit-il d'un dumping propre à faire intervenir le Conseil fédéral sur la base

de l'arrêté fédéral lui permettant de prendre des mesures économiques envers l'étranger ? C'est ce que plaident, dans un deuxième mémoire, les Raffineries, appuyées par les conseils d'Etat de Vaud et Valais ! Mais le Conseil fédéral ne retient, selon la jurisprudence du Gatt, le dumping que s'il y a intervention de capitaux étatiques étrangers ou de mesures étatiques étrangères (par exemple, si l'on mettait à bas prix du pétrole russe sur le marché ; il n'y aurait pas hésitation !).

M. Schaffner, lors de la dernière journée de la session du Conseil national, l'a confirmé : les Raffineries ont à se débrouiller toutes seules.

## Pourquoi cette bataille ?

On pourrait s'étonner de cet acharnement. Mais les pétroliers ne peuvent se permettre désormais la moindre défaillance. Ce n'est pas cette puce des Raffineries de Collombey à une seule église qui les inquiète. Mais l'exemple. Ils doivent résister au nationalisme des pays producteurs. Si ces pays savaient où trouver, dans le monde, l'écoulement de leur brut, l'empire pétrolier s'écroulerait vite. Mais ils ne trouveront pas tant qu'il n'existera pas de raffineries indépendantes et de chaînes de garages indépendantes (on estime à 130 millions le prix d'une chaîne de garages en Suisse). Voilà l'enjeu : **ne pas permettre que deux maillons de la chaîne du pétrole puissent sauter en même temps.**

## Dénouement

A long terme, la Raffinerie pourrait tenir : contrat avec la Lonza, les gaziers, la centrale thermique. Dans l'immédiat, elle est incapable de résister. Alors quelle solution ?

Ou elle se retire du marché et fait du processing pour le compte du cartel ; ou le cartel, jouant la baisse boursière, obtient une majorité déterminante soit d'Italo-Suisse, soit des Raffineries ; ou le cartel négocie un rachat de majorité.

Quant aux administrateurs des Raffineries, ce ne sont pas des philanthropes. Joueurs, ils peuvent perdre une partie, ils aiment moins perdre de l'argent.

## Avons-nous une politique énergétique ?

Certes, c'est la thèse des Raffineries, il est de l'intérêt de la Suisse de pouvoir faire jouer contre le cartel une concurrence capable de lui résister. Cela justifierait des mesures anti-dumping.

Mais l'Etat a-t-il des raisons d'intervenir au profit de capitalistes qui ont cru pouvoir s'attaquer à plus fort qu'eux ?

Son intervention n'aurait tout son sens que si lui-même contrôlait la raffinerie ou y jouait un rôle déterminant et pouvait intervenir de la sorte sur le marché pétrolier (comme le fait la France gaulliste, et l'Italie avec l'E.N.I.).

Il a fallu en Suisse mener un long combat pour pouvoir assurer un contrôle (imparfait) de la collectivité sur la production électrique. Mais l'électricité ne représente plus que le 20 % de notre énergie. Et l'essentiel, le pétrole, échappe à notre action. Or, il serait indispensable de pouvoir peser sur le marché pétrolier. La Confédération, elle, veut laisser faire. Elle ne désire pas soutenir des intérêts régionaux. Certains milieux suisses allemands dirigent même une campagne de presse très inspirée (cf. la « Weltwoche » du 5 juin 1964). C'est donc aux cantons romands les premiers intéressés de jouer. Ils ne peuvent se contenter d'un appui platonique. Mais en contre-partie de leur soutien, ils doivent négocier pour obtenir une participation suffisante à l'entreprise et un contrôle de sa politique des prix.

Il est temps de mener campagne afin que nous obtenions, dans ce secteur-clé de l'économie, un commencement d'autonomie. La bataille autour des Raffineries est une occasion à saisir. Il ne s'agit pas de faire plaisir à M. Amon, ou à quelque société financière, il s'agit de saisir la possibilité de donner à la collectivité les moyens de mener une politique énergétique qui ne passe pas sous le joug du cartel des pétroles.

Aux cantons romands de jouer.

# Migros (suite)

gérants ne les empêche pas de charmer. Convenablement traités, les mots deviennent des objets magiques :

Les aliments de la Migros, « on ne (les) mange pas, on (les) déguste, on (les) savoure, on s'(en) régate... ».

## Efficacité et morale ou l'homme écartelé

Dans le « New Statesman » du 13 septembre 1963, J.-B. Priestley écrivait au sujet des universitaires utilisés dans la recherche motivationnelle en publicité : « Il me semble que si ces hommes offrent leurs services à n'importe qui, sans se soucier de la marchandise à vendre ni de l'effet ultime de ces recherches sur le public, ils sont employés à une sorte de prostitution. Ce sont des poules avec des diplômes. La science fait le trottoir. »

Ce jugement, qui paraît puritain, ne vaut-il pas pour ces lignes de notre cours :

« Les affaires importantes se traitent devant une multitude de petits plats, au grand dam des estomacs, qui se transforment peu à peu en passoire, et du foie qui tourne en cirrhose. Mais nous n'avons pas à entrer dans des considérations médicales. Notre rôle est de vendre des aliments en masse puisque les gens en réclament en quantité. »

Nous avons choisi cette prose Migros pour son cynisme. A travers elle, cependant, c'est aux abus de la publicité que nous nous en prenons. Petits ou grands, Migros a bien des frères. A l'un de nous qui s'inquiétait de cette manipulation des hommes, que répondait un professeur enseignant l'économie commerciale dans une université suisse ? « Mais oui, je sais bien. C'est très dangereux. Peut-être mettons-nous en mouvement des mécanismes plus dévastateurs à longue échéance que la bombe atomique... Je sais bien que de nombreux hommes d'affaires font des névroses à 35 ans. Mais que voulez-vous que je fasse ? Que j'abandonne ma chaire ? »

Le professeur haussa les épaules. Destin du monde libéral.

# Spéculation, information et tradition

Notre article sur le scandaleux marché auquel la Confédération contraignit l'Etat de Vaud qui voulait, pour sa cité hospitalière, disposer des terrains de la Station fédérale d'essais agricoles, a rencontré un large écho.

Nous avons eu la certitude que si le Conseil d'Etat vaudois avait osé résister, s'il avait informé l'opinion publique qui l'aurait soutenu unanimement, il aurait pu faire reculer une Administration fédérale à tête de bois.

Mais ce qui nous a surpris, c'est de constater que beaucoup de citoyens apprenaient la « chose » par « Domaine Public ». A vrai dire, nous avons hésité à en parler, parce qu'il y avait eu deux débats au Grand Conseil, et que, les journalistes ayant fait leur travail, les quotidiens en avaient rempli de longues colonnes.

C'est ainsi que M. B., dans « La Nation », cite l'événement d'après la relation de « Domaine Public », ajoutant prudemment « si les indications de « Domaine Public » sont bien exactes, il faut avouer que cette affaire est proprement scandaleuse », et il conclut : « L'on ne sait ce qui doit nous indigner le plus, la rapacité bernoise ou la mollesse avec laquelle notre canton défend ses intérêts. »

Pauvre canton mou, qui désormais lui redonnera quelque fermeté si ses plus intransigeants défenseurs ignorent même ce qui se passe au Grand Conseil ? « Tu quoque, mi Bolomey. »